

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 15 novembre 2016 portant nomination au conseil d'administration
de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSP1630942A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R.5322-1 à R.5322-13;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée au conseil d'administration de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, en application de l'article R.5322-2 du code de la santé publique : Mme Stoven (Françoise), en remplacement de Mme Kahn Bensaude (Irène).

Article 2

Le directeur général de la santé et le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. VALLET